

Project joint UE/CdE en « Appui au Mécanisme National de la Prévention de la Torture au Maroc »

**Appui technique auprès des membres et cadres du Mécanisme National de Prévention de
la torture marocain dans le cadre de l'amélioration et l'efficience des visites préventives
dans les centres de protection de l'enfance**

Jeudi 8 septembre et vendredi 9 septembre 2022

**Bureau du Conseil de l'Europe, Hay Riad business center 2^{ème} Etage
Rabat**

Ordre du jour

Jeudi 8 septembre 2022

9h00 : Mot d'introduction

M. Mohamed Benajiba, coordonnateur du Mécanisme National de Prévention de la torture
Mme Carmen Morte Gomez, Cheffe du Bureau du Conseil de l'Europe au Maroc
Mme Jennifer Schuetze-Reymann, Cheffe de l'unité des réponses transversales en matière de droits
de l'Homme, Conseil de l'Europe

9h15- 9h45

Thématique 1 : Les visites du MNP comme mécanisme de prévention de la torture dans les centres de
protection de l'enfance : Défis et réalités.

→ 9h45-10h30 : Discussion : Questions/réponses/recommandations entre les membres et cadres du
MNP et l'experte

10h30-11h00

Pause-Café

11h00-11h30

Thématique 2 : La prise en compte des spécificités des Centres de protection de l'enfance dans la
préparation et la réalisation des visites par le MNP.

11h30-12h15

**Discussion 1 : Comment les spécificités liées à l'âge (-18 ans) et à la vulnérabilité des enfants doivent
elles guider la réalisation des visites par le MNP**

Questions/réponses/recommandations entre les membres et cadres du MNP et l'experte

12h15-14h00

Déjeuner

14h15-15h30

Discussion 2 : *Comment la vulnérabilité des enfants devrait-elle guider le MNP dans l'observation et l'évaluation du traitement et des services fournis par les centres de protection de l'enfance afin de prévenir des mauvais traitements (dans les domaines suivants: discipline, alimentation, literie, hébergement, soins de santé et services adaptés à la situation des enfants) ?*

Questions/réponses/recommandations entre les membres et cadres du MNP et l'experte

15h30

Fin de la première journée

Vendredi 9 septembre 2022

9h00-9h30

Thématique 3 : Méthodes de travail dans le cadre d'une visite préventive dans un centre de protection de l'enfance : **critères et axes de contrôle/supervision**

→ **9h30-10h30** : Discussion : Questions/réponses/recommandations entre les membres et cadres du MNP et l'experte

10h30-11h00

Pause-Café

11h00-12H00

Thématique 4 : La rédaction des rapports de visites et/ou de suivis d'un centre de protection de l'enfance

→ Discussion : Questions/réponses/recommandations entre les membres et cadres du MNP et l'experte

12h00-13h00

Echange et questions de l'experte en vue de la collecte d'information et de l'élaboration de recommandations spécifiques

13h00-14h30

Déjeuner

14h30-15h30

Discussion sur :

- La journée de présentation et discussions du rapport des recommandations élaboré par l'experte (déterminer une date) ;
- La possibilité d'accompagner le MNP lors d'une visite dans un centre de protection de l'enfance (déterminer une date, déterminer l'objectif, les défis et la valeur ajoutée de cet accompagnement pour les membres du MNP) ;
- Les axes à introduire dans le guide des instructions aux membres du MNP concernant les centres de protection de l'enfance

15h30

Fin de la deuxième journée

Participants

- M. Mohamed Benajiba, coordonnateur du Mécanisme National de Prévention de la torture ;
- Mme Aicha Nassiri, magistrate et membre du Mécanisme National de Prévention de la torture ;
- M. Abdelhak Eddouk, staff du MNP ;
- M. Mohamed Sabri, staff du MNP ;
- M. Hamid Benhaddou, staff du MNP ;
- M. Abderrahim Karib, staff du MNP ;
- M. Fath El Habti, Chef de Section Système Européen, États-Unis et ONG internationales Conseil National des Droits de l'Homme ;
- Mme Alice Maryvonne Yoro, experte du Conseil de l'Europe ;
- Mme Carmen Morte Gomez, Cheffe du Bureau du Conseil de l'Europe au Maroc
- Mme Jennifer Schuetze-Reymann, Cheffe de l'unité des réponses transversales en matière de droits de l'Homme, Conseil de l'Europe (en ligne) ;
- Mme Assibaiy Meryem, assistante de projet, Conseil de l'Europe ;
- M. Mohamed Badr El Ahrari, chargé de projet, Conseil de l'Europe.

*Cette appui s'inscrit dans le cadre du Programme conjoint « **Appui au Mécanisme national de prévention de la torture et au développement du rôle du Parlement dans la consolidation de la démocratie au Maroc 2020-2023** » financé par l'Union européenne et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe.*